



POUR LE BÉNÉFICIAIRE DU SECUTEL

De quoi s'agit-il ?

D'un service complémentaire à l'aide et aux soins à domicile, vous permettant de rester chez vous et de conserver votre autonomie tout en pouvant appeler à l'aide en cas de besoin.

Ce service comporte

- un appareil connecté sur votre ligne téléphonique
- un bouton-poussoir étanche sous forme de bracelet ou de collier que vous portez en permanence
- une centrale d'alarme garantissant une réponse 24h sur 24 et 7j sur 7
- un réseau de trois répondants au minimum
- un suivi technique quotidien à distance vous assurant le bon fonctionnement de votre appareil
- une maintenance comprenant des contrôles à domicile effectués par nos techniciens incluant les bracelets/colliers, les piles, les batteries ainsi que le renouvellement des appareils.

A qui s'adresse-t-il ?

Cet appareil est destiné à toutes les personnes désirant sécuriser leur lieu de vie, aux personnes âgées, handicapées, présentant des problèmes de santé ou vivant seules.

Dans quel cas est-il utile ?

Chutes, malaises, angoisses, agressions, solitude, demandes de services, etc.

Quelle action engendre-t-il ?

Dès que vous actionnez le bouton-poussoir, la centrale reçoit votre appel. L'infirmière avec laquelle vous dialoguez évalue votre situation et en fonction de vos besoins, fait intervenir l'un de vos répondants ou selon votre demande :

- l'infirmière du Centre-Médico-Social
- votre médecin traitant
- le médecin de garde

Comme 3 répondants Secutel sont requis par bénéficiaire, il n'est pas nécessaire d'être disponible en permanence.

Il convient néanmoins de souligner qu'être répondant Secutel, signifie accepter une responsabilité et s'engager à participer au maintien à domicile du bénéficiaire dans des conditions sécurisées.

Que devez-vous faire en cas d'intervention ?

Vous ouvrez la porte et informez le client de votre présence.

Vous confirmez votre présence à la centrale Secutel par le biais de l'appareil.

Si la personne de la centrale n'est plus en ligne, vous prenez contact avec elle, soit :

1. en appelant la centrale Secutel au **044 655 15 17**
2. en appuyant sur le bouton rouge du bracelet/collier ou sur celui de l'appareil.

Vous transmettez les informations à la centrale et avec l'aide de celle-ci, vous facilitez l'arrivée des secours.

Vous faites patienter le client Secutel et vous le rassurez.

ASECMA
ASSOCIATION SECUTEL ET MOYENS AUXILIAIRES



POUR LE REPONDANT SECUTEL

- l'ambulance
- la police.

En cas de non réponse de votre part, l'infirmière demandera à un répondant de se rendre à votre domicile.

En cas de fausse alarme ?

Vous pouvez directement parler avec l'infirmière de la centrale par l'appareil Secutel et ainsi lui communiquer que vous n'avez pas besoin d'aide.

Si la centrale ne vous entend pas, l'infirmière vous recontacte par téléphone.

Qui peut être votre répondant Secutel ?

Quelqu'un qui est proche de vous et qui peut se déplacer rapidement, soit : un membre de votre famille, un(e) voisin(e), un(e) ami(e), une connaissance.

Vous devez trouver 3 répondants Secutel pour pouvoir bénéficier d'un système suffisamment sécurisé.

Si vous rencontrez des difficultés à trouver des personnes dans votre entourage, vous avez la possibilité de vous renseigner sur les alternatives existantes, soit auprès des soins à domicile de votre région, soit à l'ASEMA directement.

Qui installe votre Secutel ?

L'ASEMA réceptionne votre demande et traite confidentiellement votre dossier. Un rendez-vous est fixé d'entente avec vous, puis un technicien Secutel se rend à votre domicile pour installer l'appareil selon les normes en vigueur des systèmes d'alarmes.

Combien cela coûte-t-il ?

Veillez vous référer à **notre site internet www.asema.ch**

Si votre installation téléphonique doit être adaptée par notre technicien Secutel, les frais supplémentaires de la modification vous seront facturés.

Qui êtes-vous ?

Une personne qui peut se déplacer rapidement, soit :

- un membre de la famille
- un(e) voisin(e)
- un(e) ami(e)
- une connaissance
- un service privé.

Quel est votre rôle ?

Vous contribuez au maintien à domicile du bénéficiaire dans des conditions sécurisées.

Vous acceptez d'être dérangé durant la journée ou la nuit par un appel téléphonique de la centrale : **044 655 15 00**

Vous vous rendez au domicile du bénéficiaire au plus vite et informez la centrale de la situation.

Vous n'êtes pas tenu de relever le client ou de lui administrer un soin.

Quelles sont vos responsabilités ?

Vous disposez d'une clé du logement du bénéficiaire Secutel que vous conservez dans un endroit facilement accessible.

Vous prévenez le bénéficiaire et l'ASEMA au **024 524 14 00** si :

- vous vous absentez pour une période dépassant une semaine
- vous déménagez ou changez de numéro de téléphone
- vous ne souhaitez plus être répondant (un mois à l'avance).